

# ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

## BOURSES — COLLOQUE

5 bourses de 1,500\$

L'École de criminologie offre cinq bourses de \$1,500 à des étudiants de maîtrise ou doctorat qui présenteront une communication scientifique dans un colloque international **entre mai et décembre 2020**.

L'étudiant doit être le premier auteur de la conférence ou de l'affiche, le colloque doit être international et il doit se dérouler à l'extérieur du Québec et de la région d'Ottawa.

Cette bourse servira à payer les frais d'inscription, de transport et de séjour.

Conditions :

- Colloque d'une association scientifique reconnue;
- Colloque se déroulant à l'extérieur du Québec et de la région d'Ottawa;
- L'étudiant doit être le premier auteur de sa conférence.

Les candidats ont jusqu'à **lundi 16 mars 2020, 16h00**, pour faire parvenir les pièces suivantes au secrétariat de l'École de criminologie (local C-4132) ou par courriel **en un seul fichier pdf** à [nicole.pinsonneault@umontreal.ca](mailto:nicole.pinsonneault@umontreal.ca) :

- La copie de l'abstract soumis;
- Une lettre de justification précisant l'intérêt et la pertinence d'une participation à un tel colloque pour l'étudiant;
- Un court curriculum vitae, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès). *SVP utiliser le format proposé par le Comité des bourses (voir le fichier cv standardisé joint).*
- La copie des notes obtenues au niveau du bacc et des études supérieures.

Les critères de sélection seront les suivants:

- L'excellence du dossier académique;
- L'avancement dans le programme d'étude;
- L'importance du colloque;
- La qualité du projet présenté.

Pour toute autre question, vous pouvez contacter le responsable du comité des bourses à l'adresse suivante: [marc.ouimet@umontreal.ca](mailto:marc.ouimet@umontreal.ca)